

Neuchâtel, le 23 mai 2024

## Le Conseil communal élu pour la législature 2024-2028 a procédé à la répartition des dicastères et désigné sa présidence

**Elus le 12 mai dernier, les membres du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, qui entreront en fonction le 1<sup>er</sup> juillet, se sont rapidement réunis pour désigner la présidence, la vice-présidence et procéder à la répartition des dicastères, services et offices de l'administration. Doyenne de fonction, Violaine Blétry-de Montmollin accédera à la présidence pour la première année de la législature 2024-2028. Nicole Baur assumera la vice-présidence de l'exécutif.**

Deux rencontres tenues cette semaine ont permis au nouveau Conseil communal de procéder à la répartition de ses dicastères et de désigner la présidence et la vice-présidence, dans un esprit constructif et avec la volonté de poursuivre la belle dynamique née de la fusion.

Attentif à une répartition équilibrée des différentes politiques publiques, le futur collègue, qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet, a maintenu son organisation en six dicastères, le sixième étant constitué de la présidence, attribuée chaque année à un membre différent du Conseil communal. Afin de gagner en cohérence et en lisibilité, quelques changements ont été apportés à la composition de la plupart des dicastères, qui ont été communiqués ce jeudi à l'ensemble de l'administration.

La conseillère communale sortante **Violaine Blétry-de Montmollin (PLR)** assurera ainsi la présidence pour la période de juillet 2024 à juin 2025. Le **Dicastère de la présidence** est constitué de la Chancellerie et de services transversaux.

Violaine Blétry-de Montmollin sera également à la tête du **Dicastère du développement territorial, des infrastructures et des bâtiments**. On y trouvera notamment (liste non exhaustive) les services du développement territorial et du patrimoine bâti, mais aussi la gérance et le logement, les travaux publics, les domaines et les caves de la Ville.

**Nicole Baur (Vert-e-s)**, conseillère communale sortante elle aussi, accédera à la vice-présidence du collège, en parallèle de sa gestion du **Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports**, dont la composition est inchangée.

**Jonathan Gretillat (PS)** prend la tête du **Dicastère des finances, de l'économie, des affaires sociales et de la population**. On y trouvera logiquement les services des finances et de l'action sociale, mais aussi le Service de la population et des quartiers (Sepouqua), l'intégration professionnelle, l'agglomération ainsi qu'un service regroupant l'économie, le domaine public et le tourisme.

**Julie Courcier Delafontaine (PS)** sera en charge du **Dicastère de la culture, de la cohésion sociale et des RH**, qui chapeautera également les musées, le jardin botanique et le développement technologique. Le service transversal des ressources humaines, basé à Peseux, y sera aussi rattaché.

Enfin, **Johanna Lott Fischer (Vert-e-s)** prendra les rênes du **Dicastère du développement durable, de la mobilité et de la sécurité**. Un dicastère dans lequel on trouvera l'environnement, les parcs et promenades, les forêts, mais aussi l'énergie et la mobilité, ainsi que le Service de la protection et de la sécurité.

Les membres du Conseil communal se réuniront encore avant le 1<sup>er</sup> juillet, date de leur assermentation, pour affiner l'organisation interne de leur futur dicastère. Tous se réjouissent de travailler ensemble et de relever les nombreux défis de la prochaine législature, deuxième depuis la fusion, au service des habitantes et habitants de la commune de Neuchâtel. Leur premier acte politique important sera ainsi l'élaboration, d'ici la fin de l'année, d'un programme de législature.

Ville de Neuchâtel

**Renseignements complémentaires :**

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, présidente dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024, 032 717 72 01

